



## AVIS PUBLIC

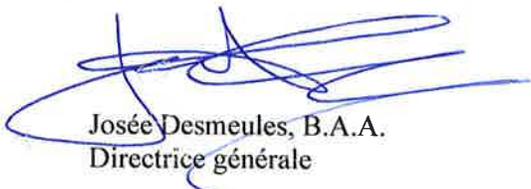
### Demande de dérogation mineure

Avis public est par la présente donné que le Conseil municipal doit statuer, lors de l'assemblée qui se tiendra le 12 avril 2021 à 19 h 30, au 24, rue Pied-des-Pentes à Lac-Delage ou en vision conférence selon les directives gouvernementales permises, sur la demande de dérogation mineure suivante, soit la dérogation portant le numéro DM-2021-02 concernant le 70, avenue du Rocher :

La demande de dérogation mineure DM-2021-02 vise à accorder une dérogation mineure relativement à la marge latérale droite de 3,2 mètres contrairement à 4.5 mètres prescrits à la grille des spécifications de la zone 17-HA.

- 1- Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette assemblée.

Donné à Lac-Delage, ce mardi 24<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.



Josée Desmeules, B.A.A.  
Directrice générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Desmeules, directrice générale, de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité le 24<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.